



**COMMISSION URBANISME
ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE**
Saint-Martin

**COMPTE-RENDU DE LA 12^{ème} COMMISSION
DU MERCREDI 25 OCTOBRE 2017 A 18H45
AUBERGE DE JEUNESSE**

ORDRE DU JOUR

- Dans le cadre du budget participatif, présentation du projet d'aménagement d'une piste cyclable boulevard de Verdun
- Informations sur la mise en œuvre du stationnement payant
- Questions diverses.

1) Présentation du projet d'aménagement d'une piste cyclable boulevard de Verdun

Ce projet de bande cyclable concerne le tronçon nord du boulevard, entre la rue de Coëtlogon et l'entrée de Pontchaillou et dans le sens montant, puisque que c'est dans ce sens que le différentiel de vitesse entre vélos et voitures/bus est le plus faible.

Les travaux seront présentés en réunion publique le 16 novembre à la Maison Bleue.

Des réserves ont jusque-là été émises en raison de l'emprise liée au stationnement et à la circulation des bus. Compte tenu des priorités (sécurité vélo, circulation des bus à réaligner en direction de la route de Saint Malo, non réduction des trottoirs), la seule "variable d'ajustement" se révèle être le stationnement : supprimer les 25 places. Cette suppression n'apparaît plus comme une contrainte selon Rennes Métropole, compte tenu du passage au stationnement payant qui devrait éloigner quelques véhicules.

Des îlots centraux qui protègent déjà les traversées piétonnes seraient conservés, mais devront être recentrés pour laisser place à la piste cyclable.

Le réalignement de la voirie, suite à la suppression des places de stationnements, entraînera un réalignement du tracé du trottoir entre l'avenue du 41^{ème} RI et la rue de St-Malo.

Une rénovation plus lourde de l'ensemble du boulevard est en réflexion.

Pour information, une piste cyclable sera faite sur la portion du boulevard de Verdun allant de la rue de Brest à l'avenue du 41^{ème} RI, partie montante aussi et pour les mêmes raisons que sur notre quartier.

Enfin, suite à la fermeture, cet été, de la station de métro gare, des usages ont changé et semblent perdurer : plus de voyageurs descendent du train à la station Pontchaillou pour rejoindre le métro à la station Anatole France. Le flux des piétons au carrefour est en augmentation. Cela confirme le projet de plateau à ce carrefour pour protéger les piétons.

Question commission urbanisme

Ce plateau a déjà été présenté dans le cadre du projet de l'aménagement Pontchaillou en cours. Est-il prévu au budget de ce projet ?

Réponse

Non

Questions-Réactions commission urbanisme

Ce projet de bande cyclable est un projet de plus mais ne semble toujours pas s'inscrire dans un schéma clair plus global. Il faut réfléchir à des dispositifs qui donnent envie de faire du vélo.

Dans le cadre de la rénovation plus lourde du boulevard, pensera-t-on à supprimer les poteaux électriques et téléphoniques, quid de la solution d'effacement de ces réseaux ?

Une question est également posée au sujet de la rénovation des fondations de cette chaussée, sans laquelle le nouveau revêtement se dégradera, vu les charges qui y circulent.

Réponse : Les services se sont préoccupés de ce sujet.

Le boulevard de Verdun n'est pas concerné par le passage en zone 30.

Le boulevard De Lattre restera avec sa bande cyclable et deux voies pour la circulation des voitures à la fin des divers travaux de construction des immeubles prévus.

La question de la signalisation vélo (priorité ou pas) au pont Legraverend est à nouveau exposée (déjà transmise aux services par mail par le Co Président début septembre).

2) Informations sur la mise en œuvre du stationnement payant

Le périmètre de stationnement payant sera délimité par le Boulevard De Lattre, la rue Pierre Legrand, le boulevard de Verdun et les impasses de sa rive ouest allant de la rue Perrin de la Touche à l'allée Pierre Tumoine.

Une demande est faite pour inclure la rue Gilles Languedoc.

Le stationnement sera payant du lundi au samedi inclus de 9h à 12h et de 14h à 19h.

Les nouveaux tarifs seront délibérés en conseil municipal début 2018 pour une mise en place dans notre quartier en mars.

Pour s'inscrire il faudra passer par internet ou se rendre dans les locaux du service stationnement au 71 rue Dupont des loges.

Pour information, le stationnement payant se fera en simultané sur le quartier La Touche avec comme périmètre le Boulevard de Lattre, la rue de Brest, et le boulevard de Verdun.

Questions-Réactions commission urbanisme

La question du samedi est à nouveau posée (**3ème fois**).

Réponse de Mme Rault : pour l'instant il n'y a que deux zones de tarif : une zone verte et une zone rouge, il faudrait en créer une nouvelle, c'est en réflexion. Si une décision est prise en faveur d'une zone orange non payante le samedi, cela ne se ferait pas avant un an.

Un abonnement mensuel au tarif résident est possible en déclarant une plaque immatriculation.

La question est posée de la possibilité de déclarer deux véhicules qui seraient stationnés à tour de rôle avec le même abonnement. Pour l'instant cela ne semble pas possible mais l'un des intervenants de Rennes Métropole annonce qu'il va réfléchir à une solution.

3) Questions diverses

La plupart des travaux demandés à la ville ont été réalisés, notamment au sujet des marquages au sol des bandes cyclables, mais il reste encore des endroits où cela reste à faire, comme rue Lenoir et au niveau du rond-point de l'Auge de Pierre.

Plus généralement, les bandes cyclables sont très peu entretenues : présence de feuilles, détritiques, en outre et plus généralement au niveau de la ville, la réfection du marquage au sol est nécessaire notamment dans les rues où la bande cyclable est dans le sens opposé à la circulation des voitures telles que la rue de la Chalotais, la rue Victor Hugo etc....

Un regret est émis au sujet du passage possible sur le chemin de halage au niveau de la rue Bahon Rault ; ce passage est toujours non signalé, ni aménagé sur une toute petite distance. Cela faciliterait pourtant les trajets vélo dans cette zone de la Donelière pendant les travaux.

L'aménagement du stade de l'avenue Gros Malhon est évoqué et devrait faire l'objet d'un projet dans le cadre du Budget Participatif.

Suite à deux courriers faits aux services de la ville demandant un carottage sur ce terrain pour savoir s'il est constructible ou non afin d'envisager son aménagement futur, une réponse vient d'être adressée au conseil de quartier. Une étude urbaine est prévue prochainement et des actions de concertation seront engagées dans ce cadre. Il est confirmé que les vestiaires seront démolis à la fin des travaux de restructuration de l'avenue Gros-Malhon.

À la Robiquette, côté Rennes, il est signalé une gêne pour le passage des piétons sur le trottoir le long de la propriété « la coopérative » hébergeant des associations. Cette gêne est provoquée par une haie et/ou des arbustes débordant largement sur la rue. Il est demandé qu'une intervention soit effectuée auprès des résidents afin qu'une taille des arbustes soit effectuée. En outre, il est, de nouveau, signalé une défaillance de l'éclairage public à ce niveau.

Une information est donnée par un habitant sur deux gros projets de promoteurs au niveau du carrefour boulevard de Verdun/rues Pierre Legrand et Gilles Languedoc. Au moins une construction de 6 étages comportant 50 logements est évoquée.

La commission s'inquiète de l'évolution de la typologie du quartier :

Perte du caractère pavillonnaire, non-respect probable des hauteurs, problèmes de stationnement, problème de cohérence avec les classements une étoile de certaines maisons.

Un courrier au nom de la Commission et du Conseil de quartier sera envoyé à Madame la Maire et la proposition d'un groupe de travail est émise afin de faire des suggestions dans le cadre de l'intégration de projets de construction envisagés.

Levée de séance à 21h 15

L'animatrice de la commission
Urbanisme-Environnement-Cadre de vie
Jocelyne Fauchoux